



COMMUNIQUÉ DE PRESSE État de Vaud

Levée des plans canicule

La baisse des températures permet au Canton de lever, à partir de ce soir, 5 août, les plans canicule des institutions socio-sanitaires et des communes. La veille sanitaire saisonnière se poursuit toutefois. Après plusieurs journées éprouvantes et la succession des vagues de chaleur, la population est invitée à rester attentive aux symptômes persistants, à reprendre progressivement ses activités et à prendre des nouvelles des personnes qui ont pu être fragilisées par la chaleur.

La fin de la vague de chaleur se confirme. La journée d'aujourd'hui marquera une transition vers la fin de l'épisode, même si les seuils de canicule pourraient encore être atteints. Pour la semaine prochaine, les prévisions font apparaître la possibilité d'un nouvel épisode caniculaire, qui pourrait se concentrer entre le 12 et le 14 août. Cette évolution devra toutefois être confirmée au cours des prochains jours.

Le chef du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) lève ainsi les plans canicule des institutions socio-sanitaires (hôpitaux, EMS, CMS, ESE, etc.) et des communes à partir de ce soir, 5 août.

Rester attentif après l'épisode

Après plusieurs journées éprouvantes pour l'organisme, il est recommandé de continuer à boire régulièrement, principalement de l'eau, de conserver une alimentation suffisante, de se reposer et de reprendre progressivement les activités physiques.

Les effets de la chaleur auxquels il convient encore de rester attentif sont notamment l'épuisement, la déshydratation, les troubles digestifs, les malaises ou les chutes, ainsi que l'aggravation de maladies chroniques. Une attention particulière reste recommandée auprès des personnes âgées, malades, isolées ou en situation de handicap. L'entourage est invité à prendre de leurs nouvelles, notamment si elles ont été fragilisées par la chaleur ou rencontrent des difficultés à demander de l'aide.

En présence d'une fatigue inhabituelle persistante, d'une faiblesse importante, de confusion, de vertiges, de nausées, d'un essoufflement ou d'une diminution marquée des urines, il convient de demander conseil à un professionnel de la santé. En cas de

forte transpiration, de crampes, de diarrhées ou de vomissements, celui-ci pourra également indiquer si une solution de réhydratation est utile.

Les personnes auxquelles une limitation des boissons ou du sel a été prescrite doivent suivre les recommandations de leur médecin. Les traitements ne doivent pas être modifiés sans avis professionnel.

En cas de malaise, de doute ou de question sur son état de santé, il est conseillé de contacter son médecin traitant ou la Centrale téléphonique des médecins de garde au 0848 133 133.

Dans les logements où la chaleur reste importante, il est recommandé de profiter des heures les plus fraîches pour aérer largement et de limiter les apports de chaleur pendant la journée. Les médicaments doivent être conservés conformément aux indications figurant sur leur emballage ou leur notice. En cas de doute sur leur conservation, il convient de demander conseil à un pharmacien.

La veille et les travaux de prévention se poursuivent

Les conseils de prévention restent disponibles sur www.vd.ch/chaleur. La veille sanitaire saisonnière se poursuit et le Canton reste attentif à l'évolution météorologique ainsi qu'à la possibilité de nouveaux épisodes de fortes chaleurs au cours de l'été.

Avec ses partenaires, il poursuivra l'évaluation de cet épisode et le renforcement des mesures destinées à protéger durablement la population.

Le chef du DSAS remercie vivement les professionnelles et professionnels, les communes, les institutions, les proches, les bénévoles ainsi que toutes les personnes qui se sont mobilisées auprès de la population vaudoise durant cet épisode de fortes chaleurs.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 05 août 2026

DSAS, Thierry Fumeaux, médecin cantonal, medias.sgdsas@vd.ch, 079 783 25 89